

PERSONNE DE CONFIANCE ET DIRECTIVES ANTICIPÉES

Analyse pratique et théorique de la loi du 2 février 2016

DURÉE 1 jour PRIX INTER 300 € ht PARIS 25 mai / 23 nov. 2021 INTRA Sur site

ETH014

OBJECTIFS	PROGRAMME PÉDAGOGIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> > Connaître le cadre légal > Comprendre le rôle de la personne de confiance > Informer les patients sur le rôle de la personne de confiance > Connaître l'étendue et les limites de ses prérogatives 	<ul style="list-style-type: none"> > Rappel du cadre légal > Les attentes sur la société civile, les enjeux : <ul style="list-style-type: none"> • Missions de la personne de confiance • Désignation de la personne • Les conséquences en termes de responsabilité > Présentation des documents d'information et de recueil des directions anticipées > Comment comprenons-nous la personne de confiance ? > Savoir informer les patients sur le rôle de la personne de confiance > Discussions autour des questions que soulève la désignation d'une personne de confiance 		
MOYENS PÉDAGOGIQUES	PUBLIC CONCERNÉ	INTERVENANTS	RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> > Exercices pratiques / Études de cas > Retours d'expériences > Évaluation pré et post-formation 	Personnel médical, paramédical, administratif	Juriste en droit de la santé	> Murielle PINEAU Juriste expert en droit

LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DU PERSONNEL DES URGENCES

DURÉE 1 jour PRIX INTER 300 € ht PARIS 4 mars / 8 oct. 2021 INTRA Sur site

ETH010

OBJECTIFS	PROGRAMME PÉDAGOGIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> > Appréhender les principes directeurs de la responsabilité médicale > Connaître les missions et responsabilités des soignants amenés à prendre en charge un patient aux urgences > Identifier les situations à risques et les points de vigilance à développer dans la pratique quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> > Cadre législatif et réglementaire sur l'organisation d'un service d'urgences : organisation du service et des équipes, délimitation des compétences, rôle de chacun dans le circuit de la prise en charge, glissement de tâches > Notions générales sur la responsabilité des professionnels de santé <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilités civile, administrative, pénale, disciplinaire • Délais de prescription > Mise en cause de la responsabilité des soignants : nature des plaintes de la filière urgences > Responsabilité liée aux actes de soin • Responsabilité pour faute : natures et types de faute • L'exception : responsabilité sans faute > Responsabilité liée à l'organisation des soins > Responsabilité liée à la régulation médicale > Mises en cause pénales les plus fréquemment rencontrées en responsabilité médicale > Conduite à tenir en cas de plainte selon l'orientation choisie par le patient ou la famille 		
MOYENS PÉDAGOGIQUES	PUBLIC CONCERNÉ	INTERVENANTS	RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> > Étude de cas concrets issus de la jurisprudence > Mises en situation > Échanges d'expériences > Évaluation pré et post-formation 	Personnel soignant des urgences	Juriste en droit	> Murielle PINEAU Juriste en droit de la santé

LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

DURÉE 2 jours PRIX INTER 600 € ht PARIS 11-12 mai / 8-9 nov. 2021 INTRA Sur site

ETH004

OBJECTIFS	PROGRAMME PÉDAGOGIQUE		
<ul style="list-style-type: none"> > Appréhender les mécanismes issus de la loi Kouchner du 4 mars 2002 > Comprendre les conditions de mise en œuvre de la responsabilité juridique des professionnels de santé > Cibler les rôles respectifs de chacun au sein de son équipe > Mesurer les risques encourus dans le cadre des pratiques professionnelles actuelles et savoir se référer à des règles et des principes simples > Renforcer les connaissances des professionnels de santé sur la notion de responsabilité juridique au sein de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> > Les principes de mise en œuvre de la responsabilité civile médicale <ul style="list-style-type: none"> • Les notions de faute, de préjudice et de lien de causalité • Les types de responsabilité : administrative, civile, pénale, ordinaire et CRCI • Responsabilité personnelle et responsabilité de l'administration > Les règles issues de la loi Kouchner du 4 mars 2002 <ul style="list-style-type: none"> • Consentement éclairé et obligation d'information • Le dossier médical : tenue et modalités de transmission • Le secret professionnel > Organisation du travail en équipe <ul style="list-style-type: none"> • Le fonctionnement d'un service : présentation générale, collaboration, mission • Les bonnes pratiques cliniques et soignantes • La délimitation des compétences et le rôle de chacun au sein de l'équipe <p>ATELIERS PRATIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> > Analyse de cas concrets et de jurisprudence 		
MOYENS PÉDAGOGIQUES	PUBLIC CONCERNÉ	INTERVENANTS	RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> > Cas pratiques et travaux en sous-groupes > Retours d'expériences > Évaluation pré et post-formation 	Personnel médical, paramédical, administratif et juridique	Juriste en droit de la santé	> Murielle PINEAU Juriste en droit de la santé

LES +

Une formation interactive qui alterne textes de loi et études de cas concrets issus de la jurisprudence.